

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	34 (1946)
<b>Heft:</b>	701
<b>Artikel:</b>	Service civil féminin suisse
<b>Autor:</b>	Rham, I. de
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-265713">https://doi.org/10.5169/seals-265713</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



terminée, mais cela ne veut pas dire que tous ses membres vont rester inactifs! La situation actuelle des pays qui nous entourent est encore grave et chez nous, en Suisse, nombreux sont aussi ceux qui auront besoin de nous. Nous saurons répondre à tous ces appels et comme nous l'a dit notre présidente, « L'esprit d'entraide et de collaboration qui

a été la force agissante du Service Civil féminin suisse continuera à rester bien vivant parmi les femmes suisses ».

I. de RHAM.

Le Service Civil féminin suisse se réunira une dernière fois le 6 mars prochain, à Berne, en assemblée plénière.

## Emilie GOURD

la collaboratrice de l'Alliance internationale des Electrices pour l'Égalité, la Liberté et la Paix

(à bien noter que ce nouveau nom a été adopté par l'ancienne Alliance Internationale pour le Suffrage et l'action civique des femmes).

« Les membres du Comité exécutif, au nom de l'Alliance internationale tout entière, expriment leur profonde tristesse de perdre leur amie et collaboratrice dévouée de tant d'années. Emilie Gourd était la secrétaire honoraire de l'Alliance depuis le

Congrès de Rome

en 1923, et il est impossible de donner une idée de la somme de travail et de démarches qu'elle voulut à l'Alliance pendant ces 22 années. Elle se dépensait sans compter pour cette activité, comme pour tout ce qu'elle entreprenait. Et ce n'est certes pas au seul travail d'une secrétaire qu'elle se bornait : que de démarches personnelles auprès d'hommes politiques pendant la période où la S. d. N. siégeait à Genève ! que de préparatifs pour recevoir les membres féminins de commissions tout le long de l'année et les déléguées féminines lors de l'Assemblée en septembre ! De plus, elle travaillait elle-même au sein de plusieurs commissions avec le même savoir-faire et la compréhension si rare des difficultés spéciales de la discussion entre pays peu homogènes au point de vue de la culture générale et du niveau social.

Lors de la préparation des Congrès internationaux de l'Alliance à Paris, à Berlin, à Istanbul, Emilie Gourd rendit au Board des services inappréciables, tant pour la composition du programme que pour la correspondance et ses traductions toujours si soigneusement pesées. Et enfin, elle fut pour l'Alliance

la secrétaire itinérante

tâchant d'éveiller l'intérêt pour le féminisme en pays lointains, et de rattacher à l'organisation mondiale les pays à féminisme débutant : partout elle savait enthousiasmer les femmes pour la collaboration internationale par son étonnante élégance et sa foi dans la cause qu'elle plaide. Les voyages qu'elle fit — entièrement à ses frais — soit aux Balkans, soit en Tchécoslovaquie, en

Pologne, en Lithuanie, restèrent des points lumineux dans sa vie comme dans le souvenir de ses auditrices. Puis suivrent

la deuxième guerre mondiale

avec tout ce qu'elle entraîna de souffrance morale pour cette épreuve de Justice et de Liberté. Ce fut alors l'amie dévouée de chacune de ses collègues, qui, bravant toute idée de danger personnel et ne craignant aucune peine, maintenant, dans la mesure de ses possibilités, les relations internationales, grâce à notre situation de pays neutre, et réconforta pour autant qu'il lui était possible, celles qui ne pouvaient plus atteindre leur famille. La première rencontre de ses chères amies

en automne 1945,

fut la dernière pour elle, et elle s'en rendait certainement compte. Sa déception fut immense de ne pas pouvoir suivre les séances du Board. Mais elle eut la satisfaction de revoir au moins quelques-unes de ses amies et de voir que ses efforts n'avaient pas été vains : les liens qu'elle avait si jalousement soignés pendant la tourmente n'étaient pas rompus, mais prêts à se resserrer pour une activité future.

L'Alliance internationale des Electrices exprime à Emilie Gourd sa profonde reconnaissance de tout ce qu'elle lui a donné et de son activité féconde pour l'entente internationale et le progrès du féminisme dans le monde.

Pour l'Alliance Internationale :  
Annie LEUCHT.

### Du Président du Comité de Liaison des Organisations Internationales de Femmes.

A l'occasion de la mort de Mlle Emilie Gourd, le Secrétariat de la Société des Nations tient à exprimer combien il ressent la grande perte subie par les Organisations Internationales de Femmes et spécialement par le Comité de Liaison à Genève.

La participation de Mlle Gourd aux activités sociales et humanitaires de la Ligue fut de très longue durée et elle était toujours prête à leur donner chaleureusement aide et appui. Ceux qui ont eu le privilège de collaborer avec elle se souviennent avec gratitude de son travail précieux dans ce domaine. Le Secrétariat vous prie d'agréer sa plus sincère sympathie.

### De M. Wavre, pour la Rédaction du « Journal du Bien Public »

Il serait vain de vouloir exprimer par des mots la grandeur de la perte que vous avez faite en cette vaillante et expérimentée rédactrice, à la plume si alerte, à l'intelligence, à l'enthousiasme si entraînante. Je voudrais pourtant dire toute l'estime et l'affection que le noble caractère de celle qui vous pleurez avait éveillées parmi les membres de notre Bureau Central des Amies de la Jeune Fille. Nous avons eu de multiples occasions de rencontrer Mlle Gourd, en particulier à la Société des Nations, dans la Commission consultative des Questions sociales où nous défendions les mêmes valeurs morales et sociales.

### De Madame Gagnebin-Maurer

J'ai pu me rendre compte à quel point la fondatrice du Mouvement était différente de la plupart des rédacteurs de journaux. Au lieu de s'abaisser à flatter la paresse et la frivolité du lecteur, afin d'accroître le nombre de ses abonnés, elle s'attachait à former ses lecteurs et à leur demander parfois un effort, non seulement dans le domaine particulier du Mouvement, mais en tout ce qui concernait la culture intellectuelle et morale.

Le dévouement total avec lequel Emilie Gourd s'est donnée à son œuvre est un exemple magnifique pour tous ceux qui ont à cœur une cause à défendre; son souvenir, même à l'heure la plus triste du deuil est une pensée stimulante, je dirais presque rajeunissante, pour ceux qui l'ont vue à l'œuvre.

### de Mlle Elisabeth de Keyserling.

J'évoque Mlle Gourd comme celle qui a reçu le flambeau des mains des grandes inspiratrices de notre génération: Mlle Camille Vidart dont on ne dira jamais assez les dons de cœur, d'intelligence et de parole, Mme Pieczynska, Mme Chaponnière-Chaix, etc., etc.

Je l'évoque comme la femme marchant seule dans la vie, matériellement indépendante, et pouvant se donner complètement au travail social, et voulant le faire, parce qu'elle s'intéressait au sort des femmes moins privilégiées qu'elle.

L'indépendance matérielle mise au service de grandes causes, cela se retrouvera-t-il encore dans notre Europe meurtrie ?

Je connais une quantité de femmes dont la vie est matériellement dure et que la dépendance empêche bien souvent de s'exprimer librement et de lutter pour les causes qui leur tiennent à cœur.

Je connais une quantité de femmes dont la vie est matériellement dure et que la dépendance empêche bien souvent de s'exprimer librement et de lutter pour les causes qui leur tiennent à cœur.

Je connais une quantité de femmes dont la vie est matériellement dure et que la dépendance empêche bien souvent de s'exprimer librement et de lutter pour les causes qui leur tiennent à cœur.

Je connais une quantité de femmes dont la vie est matériellement dure et que la dépendance empêche bien souvent de s'exprimer librement et de lutter pour les causes qui leur tiennent à cœur.

### Les suffragistes de Berne

se sont réunis samedi après-midi le 9 février pour honorer la mémoire de Mlle Emilie Gourd. La salle accueillante du Lycéum était fleurie; les fidèles, dont plusieurs des plus anciennes, l'emploissaient tout entière. Après avoir lu un message de la sœur de la défunte, Mme Werner, malheureusement empêchée d'assister à la séance, Mme Debril-Vogel évoque le souvenir de celle qui nous a quittées bien trop tôt en parlant de la travailleuse sociale, de la citoyenne et de la féministe Emilie Gourd. Des passages pris dans ses brochures: *A travail égal salaire égal; Femmes suisses au service de la patrie; Susan B. Anthony et dans le Mouvement Féministe, magistralement lisus par Mme Marie Herking, Dr. ès lettres, exprimèrent d'une façon si vivante la personnalité de la défunte que bien des auditrices ne purent s'empêcher de dire: Nous avons vraiment cru l'entendre parler! En conclusion Mme A. L. Gräutter traça le portrait de la collaboratrice à l'action suisse et internationale. Mmes Lauterburg et Lindt contribuèrent par leur beau talent musical à la réussite de cette manifestation, qui fut suivie avec la plus vive émotion.*

### A NOS ABONNÉS

**Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés dont l'abonnement a été échu le 31 décembre qu'ils peuvent en régler le montant pour 1946 (6 frs.) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux I. 943.**

respectant les désirs, les possibilités et les besoins des travailleurs ?

Mlle Jaccard limite son sujet à la mobilité de la main-d'œuvre industrielle et aux mouvements intranationaux. On ne trouvera donc pas dans son ouvrage une étude des migrations internationales ou intercontinentales ni l'examen de questions telles que le passage de la main-d'œuvre agricole vers l'industrie ou vice-versa. Tel qu'il est délimité, le sujet est d'ailleurs suffisamment vaste. Dans son ouvrage extrêmement méthodique et bien construit, l'auteur examine le problème de la mobilité de la main-d'œuvre sous trois régimes économiques: le capitalisme libéral ou, pour employer sa terminologie, le système spontanéiste, les régimes autoritaires et la liberté.

Pour les théoriciens du libéralisme, les déplacements interprofessionnels et interrégionaux sont fonction du salaire. Il y aurait donc une adaptation automatique entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Ainsi des salaires élevés dans une industrie ou dans une région attirent la main-d'œuvre tandis qu'elle quitterait les emplois mal rétribués. Les inégalités de salaire seraient le signe d'un manque ou d'un surplus de main-d'œuvre a

### En souvenir de Mademoiselle Gourd

Nous avons reçu les dons suivants:

10 fr. de M. et Mme Rappaport, Genève.  
5 fr. de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, Groupe de Vevey.  
50 fr. Frauenstimmberechtigungs-Verein, Berne.  
20 fr. Comité de l'Union mondiale de la Femme, Genève.  
10 fr. Mme Studer de Goumoens, Winterthur.

Une amie du Mouvement nous a suggéré l'idée suivante: ceux ou celles qui voudraient manifester leur intérêt à l'œuvre de notre chère disparue pourraient le faire en offrant un abonnement du journal à l'une ou l'autre de leurs connaissances.

La RÉDACTION.

### L'éligibilité des femmes et la « Comédie de Genève »

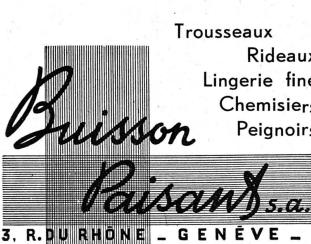
N.D.L.R. — Nous insérons avec une vive satisfaction la lettre de M. Jules Calame, conseiller municipal de la Ville de Genève qui défend si pertinemment nos intérêts et les appuie de son autorité d'ancien Président de Pro Familia.

« Etes-vous pour l'éligibilité des femmes ? quelle que soit votre opinion, dit la réclame, allez voir à la Comédie « l'Assemblée des femmes », le chef-d'œuvre comique d'Aristophane, dans la version savoureuse de Maurice Donnay, qui vous divertira follement... »

Il est vrai que la réclame est parfois l'une des formes du mensonge et tout le confirme en l'occurrence. *Follement* est le seul mot juste. Qu'Aristophane, dans « L'Assemblée des femmes » ait ridiculisé sans ménagement un communisme des biens... et des personnes, qu'il satirise la démocratie aveugle, pourquoi pas ? Tous deux le méritent, en bien des occasions, pour des raisons d'ailleurs diverses. Dans un langage limpide, et avec une verve désarmante, cela nous vaut quelques îlots charmants, mais dans un océan d'ordures. Maurice Donnay se complait ici, en effet, à établir un ignoble dérèglement des sens, dans un dévergondage verbal de la plus sale imagination.

L'affiche d'ailleurs le disait bien: « ce spectacle ne s'adresse pas à la jeunesse ». Mais à qui, je vous prie, s'adresse-t-il ? « On ne sait, dit un critique, dans cet ensemble ce qu'il faut le plus admirer... » et le dithyrambe s'exprime en mots splendides. Un autre critique y trouve « une verve tour à tour truculente ou légère et sans cesse magnifique. On y rit aux larmes. »

J'avoue que ce gros rire de quelques-uns — d'où toute larme était exclue et qui rappelaient celui qui sévit durant certaines présentations de bestiaux dans les foires — roulaient comme une injure à l'égard de celles dont la mission divine a fait des épouses et des mères et que c'est — malgré le jeu remarquable de Mme Dalmet, dans le seul rôle féminin de la pièce qui puisse être dit sans se salir — avec le plus profond dégoût que j'ai assisté à cette performance, bien propre à rappeler les plus mauvais jours de la France. Oser faire croire par l'annonce qu'il y ait une



### Les femmes et les livres

#### La mobilité de la main-d'œuvre

La crise économique d'entre-les-deux guerres, qui fut caractérisée dans les pays agricoles par la chute des prix et dans les pays industriels par le chômage, a placé ce problème au premier rang des préoccupations des économistes et des hommes d'Etat, en raison de son importance à la fois économique, sociale et politique. L'on connaît aujourd'hui le rôle déterminant qu'a joué le chômage dans l'avènement du national-socialisme et le danger que représentent, tant sur le plan national que sur le plan international, de grandes masses de travailleurs inoccupés et insatisfaits.

en un moment et en un endroit donné. Or, en fait, la main-d'œuvre est beaucoup moins mobile que ne le proclame la théorie. Les fluctuations du salaire sont insuffisantes dans la plupart des cas à déterminer un changement de profession ou de domicile. L'auteur s'attache avec beaucoup de soin à étudier les « résistances » de l'ouvrier, soit les raisons familiales, l'attachement au lieu, la méconnaissance des possibilités dans d'autres professions, les dépenses occasionnées par le transfert, etc. qui empêchent une adaptation à la demande de main-d'œuvre. Notons à ce propos que contrairement à ce que l'on pourrait penser, les chômeurs sont moins accessibles à la perspective d'un transfert que les ouvriers pourvus d'un emploi.

La seconde partie du livre de Mlle Jaccard est consacrée aux régimes autoritaires. Il nous paraît un peu superflu d'y avoir introduit un aperçu des civilisations antiques. Il y a peut-être une analogie d'ordre juridique entre la position des artisans de la Rome ancienne et celle des travailleurs sous les régimes dictatoriaux modernes, mais les conditions de la production économique sont tellement différentes que l'on ne saurait établir aucune comparaison de valeur. Alors que dans le sys-